Vieux-Thann pour vous !

N°9

FÉVRIER 2017

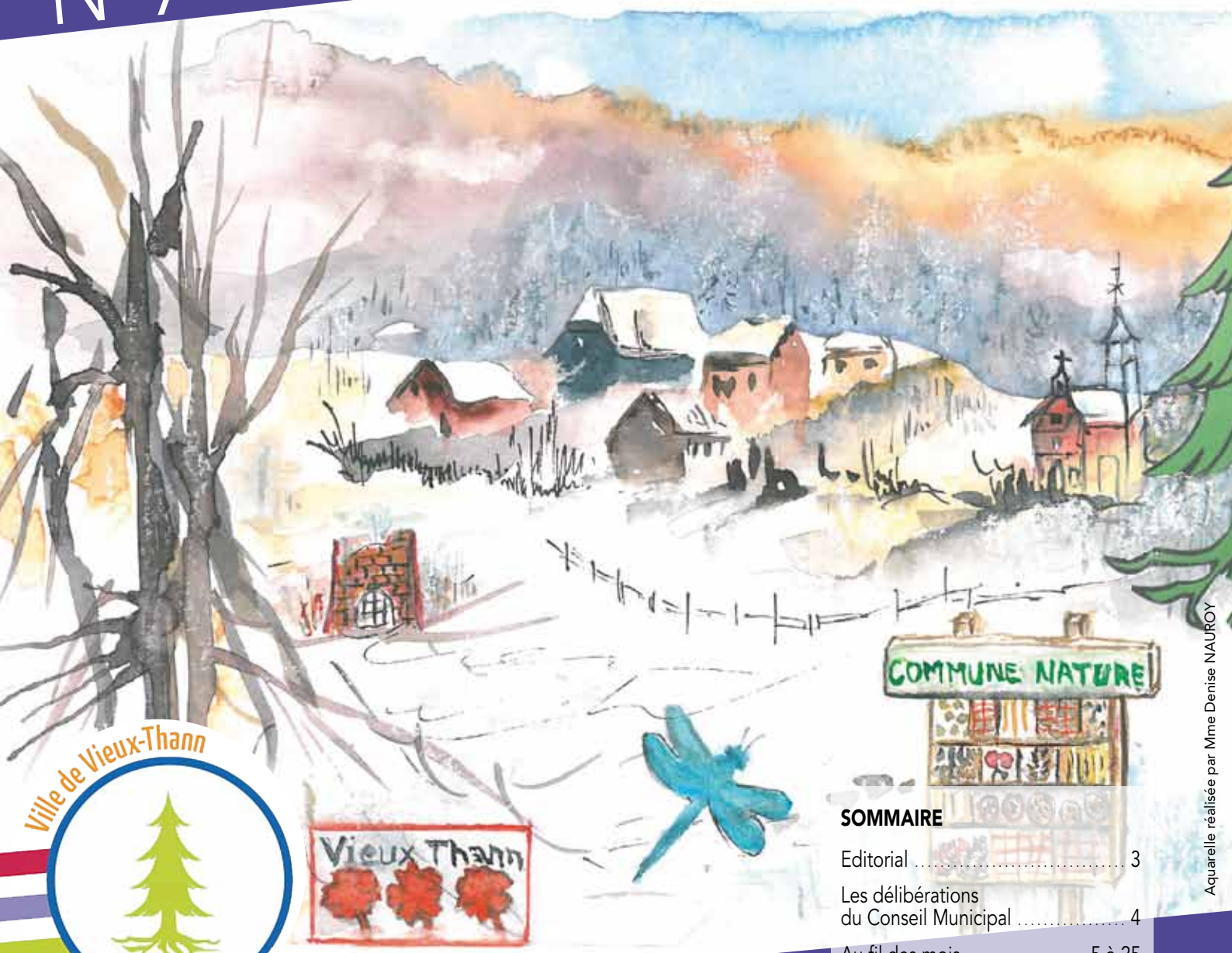

Aquarelle réalisée par Mme Denise NAUROY

Ville de Vieux-Thann

SOMMAIRE

Editorial 3
Les délibérations du Conseil Municipal 4
Au fil des mois ..... 5 à 25
La recette 26
Paroisse 27
Agenda 28
Dialecte 28
La mairie vous informe 29-35
Etat civil 36-38

Techni Chaleur Services
SPECIALISTES EN ECONOMIES D'ENERGIES

Techni Chaleur Services vous accompagne
dans tous **les travaux de votre maison !**

Rénovation Thermique
Sanitaire
Domotique
Chauffage
Electricité
Ventilation

devis gratuit
au 03 89 37 30 52
ou par e-mail :
info@techni-chaleur-services.fr

Techni Chaleur Services
Place Thierry Mieg à Vieux-Thann

BurdaDruck a trente ans de présence sur le site de Vieux-Thann. Imprimerie industrielle de magazines et publicités, nous produisons 562000 km de papiers imprimés par an et employons 185 personnes.

BurdaDruck France, 1 rue Gutenberg, 68800 VIEUX-THANN

Entreprise certifiée ISO 9001 par BVQI
Président : Roland SCHEER-ALM

TRANSPORTS
saps
75 route d'Aspach
68800 VIEUX-THANN
☎ 03 89 37 06 11
03 89 37 12 79
Email : sapscombustibles@wanadoo.fr

saps
Citernes à gaz (enterrées ou aériennes)

Déjà 40 ans

Pour vous satisfaire toute l'année
la SAPS est à votre service

N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier de conditions avantageuses sur le

MAZOUT
et le
GAZ PROPANE CITERNE

1er indépendant alsacien pour la vente de gaz propane certifié ISO 9001

Une seule société, un seul numéro
03 89 37 06 11
Vos interlocutrices : Estelle et Nathalie

→ **Fuel de qualité supérieure**
→ **Citernes à gaz**
(enterrées ou aériennes)

→ **Bouteille**

Bouteilles de Butane - Propane
Distributeur / Livraison à domicile

Le sérieux, le savoir-faire
toute un équipe à votre écoute, proche de vous, pour mieux vous satisfaire

> LE MOT DU MAIRE

Chères Vieux-Thannoises, Chers Vieux-Thannois,

Je ne reviendrai pas sur tous les travaux effectués en 2016 et les orientations prises au sein de notre commune car ce serait répéter tout ce que vous savez déjà.

En 2017, beaucoup de projets sont à l'étude et aboutiront, notamment l'amélioration de la voirie, une volonté de la Municipalité.

Chaque année, il faudra investir des milliers d'euros pour procéder à la réfection de la voirie selon un programme pluriannuel. Cette année, l'accent sera mis sur la rue de l'Artois.

Une ligne de haute tension sera enfouie route de Cernay et sous la RN 66.

L'accessibilité de la voirie et des bâtiments communaux se poursuit pour faciliter le déplacement dans notre commune aux personnes à mobilité réduite.

Lancé en 2015 et amorcé en 2016, notre engagement devra se concrétiser cette année par des travaux au périscolaire, dans les écoles (Sapinette, Les Coccinelles, Jacques Prévert) sans oublier la mairie.

Dans la cour de l'école Jacques Prévert, le parcours vélo sera complété par une signalétique adaptée.

Et notre Ville demain ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), successeur du Plan d'Occupation des Sols (POS), nous invite à réfléchir sur le devenir de notre Ville pour les années à venir (5 voire 10 ans). La commission d'urbanisme travaille en concertation avec les services de l'ADAUHR. Une réunion publique aura lieu au printemps 2017.

Le PLU devra se préciser à la fin de l'année ; le Conseil Municipal a décidé de conserver la compétence PLU afin de préserver le caractère de proximité avec les usagers.

La sécurité des biens et des personnes constitue également une de nos priorités.

Nous allons installer 9 caméras de vidéo-protection aux entrées et sorties de la commune pour sécuriser les grands axes avec la possibilité d'identifier les contrevenants ; 3 caméras seront positionnées à des postes névralgiques comme à la sortie des écoles Jacques Prévert et Coccinelles.

Il nous appartiendra aussi de sécuriser davantage les usagers du TRAM-TRAIN et du TER en permettant à notre policier municipal d'emprunter le train, ceci en partenariat avec les communes de CERNAY, THANN, BITSCHWILLER-LES -THANN et WILLER-SUR- THUR.

Nous allons également installer des feux tricolores comportementaux sur la route de Cernay.

Les travaux de mise en conformité et de confinement débuteront par l'école « La Sapinette », les autres bâtiments communaux suivront.

Je conclurai sur des remerciements que je tiens à adresser à l'ensemble des agents communaux et des élus de l'équipe municipale qui, chacun avec leur pierre, permettent de créer une vraie cohésion pour répondre au mieux au service public dû à chacune et à chacun.

Enfin, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite pour 2017 à vous toutes et tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacune et chacun d'entre vous.

Votre Maire,
Daniel NEFF

Bulletin édité par le Conseil Municipal et diffusé gratuitement à la population.

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs et tous les collaborateurs bénévoles qui ont participé à la réalisation de cette plaquette.

Le contenu des articles publiés n'engage que les auteurs.

Directeur de la publication : Daniel NEFF, Maire

Directeur de la rédaction : commission communication

Crédit photos : Ville de Vieux-Thann

Ont collaboré à ce numéro : l'équipe municipale, les partenaires et les associations

Conception / Impression : Imprimerie Moser+ à Niederhergheim

Numéro de dépôt légal n° 1162

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2016

Le conseil municipal a :

- pris acte de la présentation du rapport annuel « eau et assainissement 2015 » de la CCTC ;

- donné un avis favorable sur le schéma de mutualisation tel qu'il lui a été présenté ;

- pris acte de la décision prise par le Département du Haut-Rhin de dissoudre l'ADAUHR en tant que régie personnalisée du Département à compter du 31 décembre 2016 à minuit, ainsi que du fait que le bilan d'entrée de l'agence technique départementale sera constitué de l'ensemble des éléments de l'actif et du passif figurant au compte de gestion de l'ADAUHR arrêté au 31 décembre 2016 ;

- approuvé le projet de statuts de la nouvelle agence technique départementale dénommée « Agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin - ADAUHR », annexés à la présente délibération, et de décider en conséquence de l'adhésion de notre commune, à cette nouvelle agence à compter de son entrée en vigueur, prévue au 1er janvier 2017 ;

- désigné comme représentant de notre commune à l'Assemblée générale de l'ADAUHR, agence technique départementale, Monsieur François SCHERR ;

- fixé la nouvelle longueur de voirie communale à 9 238,46 mètres ;

- fixé le montant du loyer de la salle polyvalente à 2 300 € pour l'année 2016 dû par l'association de gestion de la salle polyvalente ;

- décidé de classer le logement 2A, rue de Gascogne comme seul logement de service dans la commune et a donné son accord sur les modalités de mise à disposition ;

- adopté le règlement intérieur concernant les conditions d'utilisation des véhicules de service de la commune et le remisage à domicile ;

- approuvé le règlement intérieur de la police municipale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017

Le conseil municipal a :

- approuvé la nouvelle rédaction des compétences de la Communauté de Communes de Thann-Cernay et le projet de statuts modifiés intégrant la définition des compétences et attributions ;

- refusé le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes de Thann-Cernay ;

- autorisé en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget principal de l'exercice 2017, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget principal de l'exercice 2016 ;

- décidé de reconduire pour l'année 2017 la participation de la Ville, en tant qu'employeur, au Groupement d'Action Sociale du Personnel des Collectivités affiliées au Centre de Gestion du Haut-Rhin (GAS), à raison de 80 € par agent cotisant ;

- autorisé M. le Maire à recruter pour faire face aux besoins saisonniers 4 agents non titulaires à temps complet pour une période de quatre semaines chacun ;

- donné son accord de principe sur l'échange, qui lui a été proposé, entre la Commune et l'association « Au Fil De La Vie » et a mandaté le géomètre M. Nicolas PRETRE de CERNAY pour finaliser le PV d'arpentage ; Les frais étant pris en charge par la Commune.

Le procès-verbal des séances du conseil municipal est disponible à la mairie.

NOVEMBRE 2016

Le Marché de l'Avent.

Une trentaine d'exposants étaient présents, parmi lesquels des associations locales, les écoles primaires dont l'Ecole Jacques Prévert (pour financer la visite du musée du Chemin de Fer) et une première : la Bretagne ! Des représentants de PLOUGUIN, ville avec laquelle notre commune a créé des liens d'amitié, sont venus avec des spécialités locales ainsi qu'une cartographie riche d'idées pour les vacances.
Des idées de cadeaux, il y en avait pour tous les goûts !

Comme le veut la tradition, samedi à la tombée de la nuit M. le Maire, Daniel NEFF, a allumé le feu de l'Avent devant la salle polyvalente et Saint Nicolas est arrivé, distribuant manala et papillotes aux petits et grands.
Le lendemain, après avoir inauguré le marché de l'Avent, M. le Maire a félicité et remis le cadeau à l'heureux gagnant du concours de « spritzbrédalas », M. Raphaël BAVAUT, puis tout le monde a partagé le verre de l'amitié. A midi, on pouvait se régaler avec le repas concocté par les vétérans de l'association « Foot et Loisirs ».

NOVEMBRE 2016

Succès confirmé pour l'EXPOSITION DES ATELIERS D'ART DE VIEUX-THANN !

Plus d'un millier de visiteurs est venu se plonger dans les « Histoires d'eau » racontées avec poésie par une centaine d'artistes amateurs.

Le visiteur s'est laissé porter par cette balade au fil de l'eau dans une superbe mise en scène de créations originales en bois, terre, fil, soie, encre, papier, verre et peinture.

Pendant 15 jours, du 29 octobre au 13 novembre, l'exposition 2016 a permis de mettre en avant les savoir-faire des Ateliers d'art, patrimoine culturel de Vieux-Thann et l'un des plus importants ateliers de bénévoles d'Alsace.

Une vente d'objets réalisés par les membres, au profit de l'association, a permis aux visiteurs d'acquérir des objets uniques, originaux et de qualité... de beaux souvenirs !

Pour voir ou revoir les différentes réalisations :
www.ateliersdartvt.com
Contact : ateliersdartvt@orange.fr

PPC POTASSE ET PRODUITS CHIMIQUES®
Member of WeylChem Group of Companies
95, rue du Général de Gaulle
BP 60090
68802 Thann Cedex
Tél. 03 89 38 46 00
Fax 03 89 38 46 01
www.weylchem.com

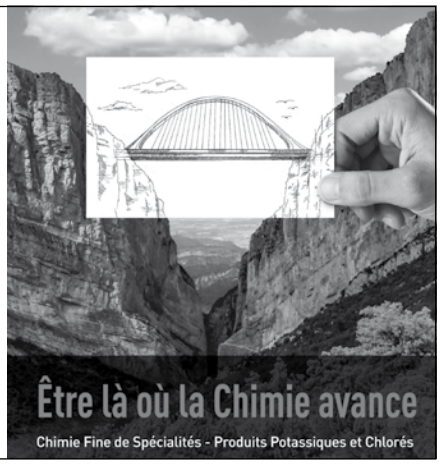

DÉCEMBRE 2016

Remise des tablettes tactiles aux écoles « Les Coccinelles » et « La Sapinette »

Après l'équipement de l'école « Jacques Prévert » avec 2 tableaux interactifs, voilà que les écoles maternelles, « Les Coccinelles » et « La Sapinette », se sont vues dotées de tablettes tactiles pour initier les petits aux nouvelles technologies.
La Ville poursuit le développement des techniques modernes dans les écoles.

DÉCEMBRE 2016

Hommage aux combattants AFN morts pour la France

VINS FINS D'ALSACE - EAUX DE VIE
GRANDS CRUS OLLWILLER ET RANGEN

BRUCKER

Raisins cueillis à la main, vins élevés en fûts de chêne et mis en bouteille au Domaine
Germain BRUCKER - PROPRIÉTAIRE - VIGNERON - F 68500 WUENHEIM

Tél. 03 89 76 73 54

DÉCEMBRE 2016

Rammersweier

A la mémoire des 11 résistants de la Waldkapelle fusillées en ce lieu.

DÉCEMBRE 2016

La fête de Noël des enfants

Ce ne sont pas moins de 165 enfants, scolarisés dans les établissements de Vieux-Thann, qui ont été conviés par la commune pour assister à un spectacle interactif.

En effet, ils ont été invités à tester une machine à faire grandir le Père Noël ! Le professeur PHILO et son assistant, M. DINDON, fabricants de pères Noël au sein de la société Gobelin Animations de Cernay, ont lancé un défi aux enfants, celui de trouver les caractéristiques du Père Noël : barbe, bonnet, bottes, manteau à partir d'objets miniatures pour reconstituer le saint homme grandeur nature.

Les enfants se sont pris au jeu et ont fait venir un Père Noël plus vrai que nature avec une hotte remplie de douceurs sucrées qu'il s'est empressé de leur distribuer.

DÉCEMBRE 2016

La fête de Noël des ainés

Après le concert apéritif donné par la Musique Municipale de VIEUX-THANN, M. le Maire, Daniel NEFF s'est adressé aux Aînés, en présence de M. le Sous-Préfet, Daniel MERIGNARGUES et M. Gerhard HURST, Maire honoraire de Rammersweier.

Une minute de silence a été respectée en mémoire des anciens qui nous ont quittés cette année.

Les 150 convives ont apprécié l'excellent repas, servi par les membres du Conseil Municipal, et l'ambiance musicale assurée par les Joyeux Vignerons de Thann ainsi que les chants de Noël interprétés par Sonia KREBS.

Bien évidemment, nos « Vieilles Filles » étaient là et comme à chaque fois ont provoqué l'hilarité générale. Toujours aussi promptes à commenter l'actualité de la commune et même au-delà !

Et enfin, le Père Noël est arrivé…

DÉCEMBRE 2016

La fête de Noël des ainés (suite)

DÉCEMBRE 2016

La fête de Noël des ainés (suite)

DÉCEMBRE 2016

La fête de Noël des ainés (suite)

Fleurs Haubensack
toutes compositions florales
14 rue Joseph Baumann
68800 THANN
03 89 37 33 20
07 71 08 00 33 ou 06 36 58 38 13

DÉCEMBRE 2016

Les fenêtres de l'Avent

DÉCEMBRE 2016

Concert de Noël du Henry's Big Band

Le Henry's Big Band a connu un franc succès pour sa 2e édition du concert de Noël du samedi 18 décembre 2016 et très peu de fauteuils de la salle Ste-Odile étaient disponibles. Il ne va pas sans dire qu'une collecte de jouets au profit du CCAS de VIEUX-THANN était organisée. Celle-ci a permis de collecter 175 jouets qui ont fait la joie des enfants défavorisés de notre commune.

La première partie du concert était assurée par le quatuor « Cuivres … Mais chant » !. Cette formation, originaire de la région nancéenne, est pleine d'humour et de dérision. Elle est composée d'un trompettiste, d'un tromboniste, d'un corniste et d'une chanteuse. Leurs compositions, à la fois drôles et poétiques sont signées par la chanteuse Lucie GUIOT pour les paroles et la musique et pour l'occasion ils ont adapté leur spectacle en y ajoutant quelques musiques de Noël.

En 2e partie, le Henry's Big Band, sous la direction d'Olivier DIETZ, a fait la part belle aux musiques de Noël avec en ouverture « Amazing Grace » et le public a pu apprécier « White Christmas, « Jingle Bells », « The first Noël », «Here come Santa Claus », « Let it snow » …
Une surprise attendait le Chef avec une interprétation de la version américaine des « Feuilles mortes » à la manière d'Eva CASSIDY par Christophe KESSLER au bugle et Michel GENLIS à la guitare.

Pour le final le quatuor « Cuivres … Mais chant » a rejoint sur scène l'ensemble des musiciens pour l'interprétation de « Blue Bossa » ou encore un bis de « Jingle Bells ».

Un grand MERCI au HENRY'S BIG BAND qui rééditera peut-être une nouvelle édition en décembre de cette année.

alba
Alsace
Fabricant depuis 1927
de crèmes glacées et sorbets
www.alba-glaces.fr

DÉCEMBRE 2016

Les décorations de Noël, une vraie féérie

Une fois de plus notre ville a revêtu son habit de lumière à l'occasion des fêtes de Noël.

De nombreux habitants ont décoré leurs fenêtres, balcons et maisons afin de donner un cachet encore plus convivial à notre commune. Les services techniques étaient également de la partie en réalisant de belles créations dans plusieurs endroits de la commune. Côté illuminations, il y a eu quelques changements.

DÉCEMBRE 2016

Les décorations de Noël (suite)

Une vingtaine de participants étaient inscrits au concours des décorations de Noël.

Le jury a privilégié la beauté et la finesse des décorations naturelles dans les options « jour ». La maison de M. Bernard CHIERICATO, 48 rue Charles De Gaulle, a remporté la palme.

En ce qui concerne l'option « nuit », là aussi la discrétion a été favorisée. On a remarqué tout particulièrement la maison de M. Yoan WELKLEN, 5 rue des Vosges, où un sacré travail a été réalisé, tout en beauté et sans exagération.

Les lauréats du concours seront mis à l'honneur lors d'une soirée qui se tiendra prochainement.
Un très grand bravo à tous et rendez-vous à Noël prochain.

DÉCEMBRE 2016

Les décorations de Noël (suite)

Palmarès du concours des décorations de Noël

Option JOUR

1. M. Bernard CHIERICATO – 48, rue Charles de Gaulle
2. Mme Joëlle KARWAT – 86, route d'Aspach
3. Résidence « Les Loges de la Thur » - 3, rue de l'Eglise
4. Mme Antoinette UTARD – 2, rue d'Auvergne
5. Mme Huguette FROEHLY – 1, rue des Pins

5ème exæquo Mme Marie-Rose MULLER – 84, rue Charles de Gaulle

7 M. Gérard CHOJETZKI – 110, route d'Aspach

8 Mme Pascale FELBINGER – 2, rue de Lorraine

Option NUIT

Catégorie Balcon

1. M. Geoffrey KREUTZER – 6, rue de Reiningue
2. Mme Marie Rose MULLER – 84, rue Charles de Gaulle

Catégorie Maison

1. M. Yoan WELKLEN – 5, rue des Vosges
2. Mme Nathalie DE CRIGNIS – 10, rue de Provence
3. M. et Mme André SCHEUBEL – 16, rue d'Alsace
4. M. Denis NUSSBAUM – 11, rue de l'Aquitaine
5. M. Michel NUSSBAUM – 20, rue des Vosges
6. M. et Mme Paul ZIMMERMANN – 18, rue de Belfort
7. Mme Nadia STELLA – 7, rue de Belfort
8. Mme Pia PABST – 59, route de Cernay
9. M. Adolphe KREBS – 1, rue Duméril
10. M. et Mme Gérard CHOJETZKI – 110, route d'Aspach
11. Mme Monique MICHAUD – 19A, route d'Aspach

JANVIER 2017

La nouvelle année en musique

Très beau début d'année musicale dimanche 15 janvier avec le traditionnel concert des musiques municipales de VIEUX-THANN et BITSCHWILLER-LES-THANN en l'Eglise St-Dominique.

Les musiciens ont montré une nouvelle fois leur indéniable talent, enthousiasmant les amateurs venus parfois de loin, bravant froid et neige. Le programme mariait originalité de morceaux moins connus et savoureuses viennoiseries attendues, sans lesquelles aucun concert de Nouvel An ne serait ce qu'il est.

C'est l'ensemble de cuivres FELLERIBRASS et l'organiste Eric KUNEMANN qui en ouverture ont interprété sous la direction d'Alicia WITTMANN « La Grande Porte de Kiev » puis, sous la direction de Luc BRAUN, les harmonies réunies ont interprété « Toccata en ré mineur » de Jean-Sébastien BACH.

Le talentueux organiste Eric KUNEMANN a, quant à lui, interprété trois pièces pour horloge à flûte de Joseph HAYDN ainsi que la « marche hongroise » de BERLIOZ et « la valse des patineurs ».

Elégamment dirigés par le Directeur Bernard MEYER, les musiciens ont interprété le final du Lac des Cygnes de TCHAIKOVSKI.

Après un court entracte la seconde partie a fait la part belle à l'ambiance viennoise avec l'interprétation de la polka « Feuerfest », au cours de laquelle le jeune Guillaume ERNST battait la mesure sur une enclume. S'en est suivi le « Beau Danube bleu » et enfin l'inaltérable « Marche de Radetzky » où le public a suivi à la lettre la baguette du directeur pour claquer dans les mains en rythme, sorte de communion dans la joie et la bonne humeur. Une tempête d'applaudissements a conclu la soirée.

JANVIER 2017

Crémation des sapins

Le 20 janvier dernier, sous l'impulsion du Conseil Consultatif des Aînés, a eu lieu la crémation des sapins. Les personnes présentes ont pu se réchauffer avec du vin chaud ou du chocolat chaud, offerts gracieusement, tout en regardant le grand brasier qui emportait les sapins de Noël dernier.

Fleurs VETTER
19, Rue du Général de Gaulle • F. 68800 THANN
INTERFLORA
Tél. 03 89 37 08 87 • Fax 03 89 37 03 61
www.fleursvetter.fr
fleursvetter@wanadoo.fr
NOUVEAU Entretien d'espaces verts
50% crédit ou réduction d'impôts
Membre de la coopérative : ARTISAN A DOMICILE 68
Services d'aides à la personne

Yorick FINCK 06 85 05 71 14
gérant
LUTRINGER-SILLON SCOP
37 Faubourg des Vosges 68800 THANN
03 89 37 11 18
Mail : contact@lsscop.fr Fax : 03 89 37 45 18

Peinture Aveline
MAGASIN DE VENTE
Peinture Décoration Intérieure - Extérieure
68620 Bitschwiller - 03 89 37 09 45
www.aveline.fr - email : contact@aveline.fr

GASCON Bâtiment et T.P.
Sàrl au capital de 20 000 €
Travaux privés, Industriels et Publics
Construction - Rénovation
Maçonnerie - Béton armé
Aménagement extérieur
Voirie - Assainissement - Enrobés
Travaux Tous Corps d'Etats
Parc d'activités
444 rue Nicolas Koechlin
68700 ASPACH-LE-HAUT
contact@gascon-btp.fr
Tél : 09 65 28 83 92
Fax : 03 89 53 58 02
Port : 06 18 37 67 33

JANVIER 2017

72ème anniversaire de la libération de Vieux-Thann

JANVIER 2017

Cérémonie des voeux du Maire

Beaucoup de monde s'était retrouvé à la salle Sainte-Odile pour les vœux de M. le Maire, Daniel NEFF.

« C'est un grand plaisir de vous retrouver, avec mon Conseil Municipal, pour partager ensemble ce moment symbolique, qui marque le passage vers la nouvelle année. »

L'ouverture de cette cérémonie a été introduite par les musiciens réunis de Vieux-Thann et de Bitschwiller-les-Thann, sous la direction de Bernard MEYER, que M. le Maire a remercié avant d'accueillir les personnalités présentes. Etaient là, entre autres :

M. le Consul Honoraire de Hongrie, Richard JUNGTO, M. le Sous-Préfet, Daniel MERIGNARGUES, M. le Député-Maire de CERNAY, Michel SORDI, M. Jean-Paul HEIDER, Vice-Président honoraire du Conseil Régional, les Conseillers Départementaux, Annick LUTTENBACHER et Raphaël SCHELLENBERGER, M. Gilbert STOECKEL, Premier Adjoint au Maire de THANN, les représentants de RAMMERSWEIER…

Après les présentations, un film, réalisé par la société ACTIVE MEDIA, retraçant la vie communale en 2016 a été projeté. Puis M. le Maire a repris la parole.

Voici quelques extraits de son discours :

« Avec toute l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux les plus sincères.

Alors que s'ouvre 2017, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos familles et vos proches, une année de joie, de santé, de réussite, dans les projets qui vous tiennent à cœur.

La cérémonie des vœux partagés est un moment de rappel des actions menées en 2016 et l'occasion de se projeter dans l'année qui vient de commencer, un moment où je nous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

L'année 2016 a connu l'aboutissement d'un travail assidu qui a exigé l'implication des élus, des services techniques et en particulier les agents des services espaces verts, avec l'obtention de la 3ème fleur attribuée par le jury régional qui a sillonné notre Ville en août dernier.

Félicitations à celles et à ceux qui ont participé à la dernière journée citoyenne qui s'est déroulée le 28 mai dernier et qui ont également contribué à l'obtention de cette distinction.

Nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires, ce qui exige une lutte intensive contre les herbes dites autrefois « mauvaises herbes » et qui font partie maintenant du paysage au grand dam de certains. Mais nous devons respecter la règlementation et préserver au mieux nos ressources en eau.

JANVIER 2017

Cérémonie des voeux du Maire (suite)

Pour continuer dans cette lignée, il est prévu l'acquisition d'une désherbeuse thermique et d'une balayeuse désherbeuse automotrice, l'huile de coude sera encore quand même indispensable.

L'année 2016 a vu l'achèvement des travaux de notre salle culturelle, qui l'on peut dire, rencontre un franc succès quant à son occupation. J'en profite encore pour remercier le cabinet d'architecture AEA ainsi que tous leurs partenaires… »

« Dans le domaine de la jeunesse, l'enfance est au cœur de nos préoccupations ».

Chaque année, nous inscrivons des crédits au budget pour le fonctionnement de nos écoles pour que les enfants et le personnel chargé de leur instruction, disposent d'outils adaptés.

Je salue leur implication quotidienne et le travail mené par les élus et le nouveau directeur du périscolaire, qui grâce à sa volonté et son dynamisme impulsera de nouvelles orientations.

Je remercie également les membres du Centre Communal d'Action Sociale ; discret, efficace, réactif, il veille à ce que personne ne reste au bord du chemin.

Lors de l'année 2016, nous avons perdu quelques figures connues de notre ville, M. Oscar KLETHI, notre centenaire de plus de 2 ans, M. Joseph DIETRICH, Président de la section UNC de VIEUX-THANN et plus récemment Sœur Marianne, dernière sœur enseignante de l'école Anne Frank… »

JANVIER 2017

Cérémonie des voeux du Maire (suite)

« La volonté de faire inspire notre action. Avec nos partenaires, notamment la Communauté de Communes de Thann-Cernay, les entreprises locales, les associations… »

« J'en viens à présent aux remerciements :

• A mon Conseil Municipal, à mes fidèles collaboratrices et collaborateurs
• A mes services administratifs
• A mes services techniques à qui j'adresse des remerciements particuliers quant au déneigement pour le travail effectué dans le cadre d'un partenariat réussi avec la Ville de Thann
• Au corps des Sapeurs-Pompiers pour son efficacité sur le terrain
• A mon policier municipal, fidèle collaborateur
• Aux services de la Brigade Verte
• A la gendarmerie pour nos excellentes relations
• Aux services de l'Etat
• A nos grands élus pour leur soutien

Fort de votre présence, j'ai le grand plaisir de vous adresser, en mon nom personnel et en celui de mon Conseil Municipal, tous mes vœux de bonheur, de joie, de réussite et que la santé soit avec vous et avec… votre esprit.

Vive VIEUX-THANN
Vive l'ALSACE
Vive la France. »

D'autres personnalités ont pris la parole, et M. le Maire a mis à l'honneur Mme Denise NAUROY qui a réalisé l'aquarelle, choisie, pour la carte de vœux de la commune.

Tout le monde s'est retrouvé pour partager, en toute convivialité, le verre de l'amitié. Nos amis de RAMMERSWEIER, comme chaque année, avaient offert le crémant et le vin.

> LA RECETTE

GÂTEAU MAGIQUE AU NUTELLA, NOISETTES CARAMELISEES

Recette proposée et réalisée par Amélie SARA.

INGRÉDIENTS

2 œufs
25 cl de lait entier
70 g de beurre
100 g de noisettes décortiquées
3 cuil. à soupe de Nutella
55 g de farine
170 g de sucre
Sucre glace

PRÉPARATION

Préchauffez le four à 160 °C (th. 5/6). Beurrez (5 g) un moule rond flexible de 20 cm de diamètre.

Chauffez le lait dans une casserole. Séparez les jaunes des blancs d'œufs. Fouettez les jaunes avec 70 g de sucre jusqu'à ce que le mélange mousse et blanchisse. Incorporez le Nutella, 65 g de beurre fondu, la farine (en deux fois), puis le lait en deux ou trois fois.

Montez les blancs en neige. Incorporez-les en deux fois à l'aide d'une spatule, délicatement, en soulevant la masse, puis fouettez vivement 5 secondes. Versez le mélange dans le moule.

Enfournez pour 35 min. Le dessus doit être doré et l'intérieur légèrement tremblotant. Pendant la cuisson, faites chauffer le reste de sucre dans une casserole avec 1 cuillère à soupe d'eau et les noisettes. Mélangez avec une cuillère en bois jusqu'à ce que les noisettes soient enrobées de caramel. Versez sur un papier cuisson, laissez refroidir puis cassez en morceaux.

Décorez le gâteau tiède avec les noisettes caramélisées et du sucre glace.

BONNE DÉGUSTATION !

CARÊME, CHEMIN VERS PÂQUES

Chaque année, pendant le Carême, le Seigneur nous propose un chemin de conversion et de retour à sa Maison. Comme le père dans la parabole du fils prodigue, il nous attend en nous tendant ses mains pour nous accueillir et nous faire entrer dans la dignité renouvelée de l'enfant de Dieu.

« *Chrétien, reconnais ta dignité* » disaient les Pères de l'Église des premiers siècles. Oui, le but du Carême est de redécouvrir l'amour dont Dieu nous a aimé en son fils Jésus-Christ, mort et ressuscité pour nous, afin que nous vivions en tant que ses enfants bien-aimés.

Le temps de Carême est le temps favorable, donné par le Seigneur, pour renouveler notre démarche de conversion et fortifier en nous la foi, l'espérance et la charité, pour entrer dans l'Alliance voulue par Dieu, pour connaître un temps de grâce et de réconciliation.

Dans la Bible, les grands gestes de Dieu se préparent toujours par un temps de réflexion, de prière, de pénitence, de silence.

Pendant 40 ans les Hébreux ont séjourné dans le désert avant d'entrer en Terre Promise. Moïse et le prophète Élie se sont préparés 40 jours à rencontrer le Seigneur. De même, avant de commencer sa vie publique, Jésus s'est retiré pendant 40 jours dans le désert. Nous aussi, nous avons 40 jours pour nous préparer à célébrer la fête de Pâques, la fête du passage de la mort à la vie qui est la plus importante de toute l'année liturgique.

Nous sommes appelés à nous débarrasser de tout ce qui nous détourne de la volonté de Dieu et nous rend aveugles et sourds à sa présence dans notre vie. Dans le langage biblique on appelle cette attitude la «conversion», le changement de cap.

Trois efforts nous sont proposés :
➢ Jeûne : le Mercredi des Cendres (1er mars) et le Vendredi Saint (14 avril) ainsi que la recommandation de l'abstinence de viande tous les vendredis de Carême ; à cela s'ajoutent nos propres privations sur certaines distractions, plaisirs, actes.

➢ Prière : un temps de rencontre personnelle avec le Seigneur plus fréquent que d'habitude mais aussi une rencontre communautaire lors de la Messe dominicale.

➢ Partage : avec ceux qui sont les plus démunis.

Après cette période de préparation, avec une joie renouvelée, nous pourrons célébrer la Pâque du Seigneur qui, par sa mort, nous a rachetés du péché et par sa résurrection nous a offert la vie éternelle avec Lui.

Père Jean WROBEL

Dimanche des Rameaux 9 avril
11h00 Messe des Rameaux et de la Passion

Jeudi Saint 13 avril
20h00 Célébration de la sainte Cène à Roderen

Vendredi Saint 14 avril
10h00 Chemin de Croix avec les enfants du catéchisme
15h00 Célébration de la Passion de Notre Seigneur à l'église de Vieux-Thann
20h00 Chemin de Croix à l'église de Roderen

Samedi Saint 15 avril
Célébration de la Vigile Pascale
20h00 à l'église de Vieux-Thann

Dimanche de Pâques 16 avril
Grand Messe solennelle de Pâques
9h30 à l'église de Roderen
11h00 à l'église de Leimbach

Lundi de Pâques 17 avril
10h00 Messe à l'église de Vieux-Thann

ABONNEMENT GRATUIT

Vous souhaitez recevoir le bulletin paroissial «LE LIEN» chaque mois par internet ? C'est possible !

Faites votre demande à l'adresse mail : presbytere.vt@orange.fr

Et vous recevrez votre abonnement gratuitement !

> DIALECTE

D'R KALTA WIND

D'erschta bliamla vor fùrcht sich biaga
D'r kàlta nordwind verfresst s'erschta làuïb
Àlles tüat sich mit m'a sùnneschtràhl begniaga
D'r schtùrmwind schpielt mit ardaschtàuïb
D'zàrta bliamla troïe sich nit zeiga
Nùr d'schneegleckala lütta mit voller fraïd
Bis àm a schéena tàg oh schrakka
Ihr find ùnter ihna schrakka saït
Oï d'wirmla troïa sich nit zeiga
Nur a lézard liegt in d'r sùnna gànz flàch
D'omeissa tian ihr ménage màcha
Und gshan scho s'lawa in voller pràcht
Àwer d'r wind hàt kei erbàrma
Ar blost, un blost, waïht àlles fùrt
Sogàr d'schpenala dia àrma
Dia tian zettra wia àn ehrer gebùrt
D'végala vor hàlsweh net kenna pfiffa
D'r kàlta nordwind hebt ehna dia schéena tén noch zrùck
Wàs m'r hèrt esch nur a lichtes quiqa
Doch gebts ùnsrem harz doch a güater rùck
Nordwind ! wenn dü dich a betzi zùr rüaïh kennsch léga
So gabs fer alla a schéena zit
Fer d'menscha, s'vieh, fer d'baïm ùn blüama
So wär fer ùns jetzt friehjohr het.

René MAEHR

> AGENDA

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

	DATE	HEURES	MANIFESTATIONS	LIEU
FÉVRIER	05/02	10 h 00	Assemblée Générale des Donneurs de Sang	Grande salle de la Sapinette
	11/02	20 h 00	Loto des Sapeurs Pompiers	Salle polyvalente
	17/02	20 h 00	Assemblée Générale de l'association de gestion de la Salle Polyvalente	Grande salle de la Sapinette
	18/02	16 h 00	Assemblée Générale Etoile 78	Local à la Sapinette
	18/02	20 h 00	Loto de l'Amicale Cycliste de Thann	Salle Polyvalente
MARS	04/03	20 h 00	Loto Etoile 78	Salle Polyvalente
	04/03	20 h 30	Théâtre alsacien	CCSU
	05/03	10 h 00	Assemblée générale de l'UNC	Grande Salle de la Sapinette
	05/03	15 h 00	Théâtre alsacien	CCSU
	12/03	11 h 00	Inscription saison cycliste Etoile 78	Local de la Sapinette
	17/03	20 h 00	Assemblée Générale de la Musique Municipale	Mairie
	19/03	12 h 00	Fête de Printemps des Aînés	Salle Polyvalente
	31/03	19 h 00	Assemblée générale du Tennis Loisirs	Club House du Tennis
AVRIL	08/04	20 h 00	Loto de Foot Loisirs	Salle polyvalente
	15/04	14 h 00	Chasse aux oeufs	Départ salle polyvalente
	15/04	20 h 00	Loto de la Tortue	Salle polyvalente
	22/04	20 h 00	Loto du Lion's Club	Salle polyvalente

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les prochaines élections présidentielles sont fixées aux 23 avril et 7 mai 2017 et seront suivies de près par les élections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Pour voter, vous devez **OBLIGATOIREMENT** présenter votre carte d'électeur ainsi qu'une pièce d'identité.

Pour prouver votre identité lors du vote, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

OÙ VOTER ?

Au bureau de vote dont vous dépendez (cela apparait sur votre carte d'électeur) :
- École « la Sapinette »
- École « les Coccinelles »

VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour des élections, vous avez la possibilité de vous faire représenter par une personne de votre choix. Cette personne, le mandataire, doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que son mandant (vous-même).

Le nombre de procuration est limité à :
- 1 seule procuration établie en France ;
- 2 procurations (1 établie en France et 1 établie à l'étranger).

La demande de procuration doit être faite auprès des autorités habilitées : commissariat de police, gendarmerie, tribunal d'instance (ambassade ou consulat pour l'étranger).
Le mandant doit se munir d'une pièce d'identité et du formulaire de procuration (CERFA n°14952*01), soit fourni par les autorités compétentes soit imprimé par le mandant lui-même. Ce formulaire indique le motif de l'empêchement et la durée de validité de la procuration.

DANS TOUS LES CAS, le mandant doit OBLIGATOIREMENT se rendre au guichet de l'autorité habilitée.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

QUELLES SONT LES HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE ?

Sauf dérogation prévue par un arrêté du représentant de l'Etat le scrutin est ouvert à 8 heures du matin et est clos à 18 heures, **à l'exception de l'élection du Président de la République qui est clos à 19h.**

> LA MAIRIE VOUS INFORME

NIDS DE GUÊPES

Suite à la nouvelle règlementation, et après décision de la Mairie, les Sapeurs-Pompiers de Vieux Thann interviendront dès ce jour dans les conditions ci-dessous ; les feuilles à remplir sont à disposition à la mairie.

Veuillez trouver, ci-dessous, les conditions d'intervention pour les nids de guêpes :

La date sera fixée en fonction de la disponibilité des sapeurs-pompiers. En cas de déclenchement BIP, l'intervention urgente restera prioritaire.

Si l'accès se fait par les combles ou autres, ceux-ci devront être praticables, c'est-à-dire un plancher fixe pouvant supporter 200 kg au m² (2 personnes plus le matériel).

Le propriétaire mettra à disposition une ou plusieurs prises électriques permettant la mise en œuvre d'un éclairage ou d'autres appareils si nécessaire.

Pendant toute la durée de l'intervention, aucune personne civile que ce soit adulte ou enfant ne devra se trouver dans la zone d'intervention, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les sapeurs-pompiers et la Mairie ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables d'aucun type de dommage occasionné lors de l'intervention (sol tuile plafond etc.). Ceux-ci resteront à la charge du demandeur de l'intervention.

Les sapeurs-pompiers n'interviendront qu'une seule fois sur le nid de guêpes. Au cas où le nid ne serait pas résorbé il faudra faire appel à une société privée.

Les sapeurs-pompiers resteront seuls juges de la faisabilité et de la mise en œuvre de l'intervention, et à la moindre remarque agressive, verbale ou autre l'équipage fera valoir son droit de repli ce qui aura pour effet l'arrêt immédiat de l'intervention. S'en suivra un dépôt de plainte en gendarmerie.

> LA MAIRIE VOUS INFORME

3ÈME JOURNÉE CITOYENNE

Journée Citoyenne

Etes-vous disponible le samedi 27 mai 2017 ?

Après le franc succès de notre seconde Journée Citoyenne, la Municipalité de Vieux-Thann a le plaisir de vous inviter à participer à une nouvelle journée de solidarité.

Afin de mener à bien tous nos projets communs, nous invitons tous les habitants volontaires, quels que soient leurs âges et leurs compétences à venir s'inscrire en mairie ou avec la fiche d'inscription ci-jointe ou encore par mail à l'adresse suivante : mairie@vieuxthann.fr pour le 2 mai 2017 au plus tard.

Comme lors de la précédente édition, un repas de midi sera organisé en remerciement de votre participation citoyenne et viendra agrémenter ce moment de convivialité et d'échange.

Nous vous proposons également de nous faire part de vos idées (chantier, aménagement….). Pour cela une boite à suggestions sera mise à votre disposition en mairie.

3ÈME JOURNÉE CITOYENNE

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner à la mairie au plus tard le **2 mai 2017**

SAMEDI 27 mai 2017 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Rendez-vous à 8h00 – Place de la Mairie

Pour vous investir bénévolement pour votre village, merci de bien vouloir compléter le talon réponse ci-joint. Vos souhaits seront pris en compte dans la mesure du possible.

Nous vous proposons plusieurs ateliers au sein desquels divers chantiers seront mis en place.
Vous pouvez porter vos choix dans la liste suivante :

- Espaces verts
- Nettoyage
- Peinture
- Intendance (organisation du service du repas)
- Travaux de bricolage intérieurs
- Travaux de bricolage extérieurs
- Ateliers pour les enfants

Compétences techniques ou savoir-faire : .....

TALON REPONSE A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 2 mai 2017

NOM	PRÉNOM	AGE DES ENFANTS	COORDONNÉES (adresse, téléphone)	ATELIER SOUHAITÉ

Participe(nt) à la Journée Citoyenne du 27 mai 2017 (merci de cocher les cases ci-dessous)

❑ Journée Nbre ..... personne(s)
❑ Matin uniquement Nbre ..... personne(s)
❑ Après-midi uniquement Nbre ..... personne(s)
❑ Repas de midi Nbre ..... personne(s)

Signature

INSCRIPTION EGALEMENT PAR INTERNET
En envoyant un message à l'adresse suivante : **mairie@vieuxthann.fr**

LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

Qu'est ce qu'un accident de la vie courante AcVC ?

UN TRAUMATISME ...

... non intentionnel

- accidents domestiques
- de sport
- lors d'activités de loisir
- à l'école
- dans l'espace public

les **accidents du travail et de la route** sont aussi des traumatismes non intentionnels

les **suicides, violences, agressions** sont des traumatismes intentionnels

« Les traumatismes sont causés par une exposition aiguë à des agents physiques tels que énergie mécanique, chaleur, électricité, agents chimiques, radiations ionisantes, qui interagissent avec le corps dans des quantités ou des taux excédant le seuil de tolérance humaine.
Dans certains cas (par exemple la noyade ou le gel), les traumatismes proviennent du manque soudain d'un élément essentiel tel que l'oxygène ou la chaleur. »
Organisation Mondiale de la Santé - OMS

Un enjeu de santé publique majeur

la recherche en santé publique

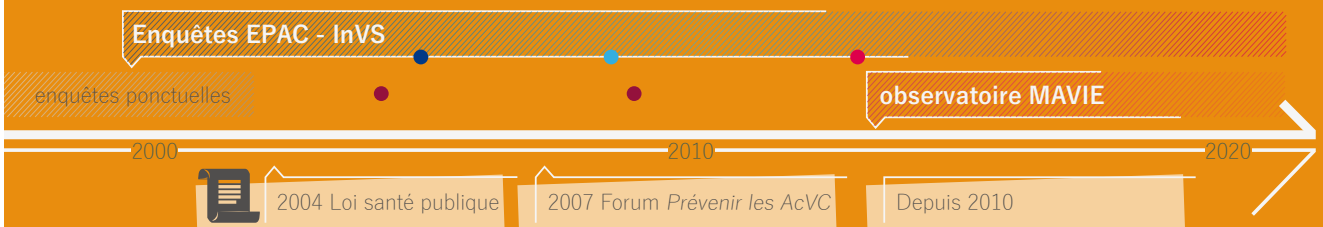

2004 Loi santé publique

D'ici 2008 :
- Réduire de 50% la mortalité par AcVC des enfants de - de 14 ans.
- Réduire de 25% le nombre de personnes de + de 65 ans ayant fait une chute.

2007 Forum *Prévenir les AcVC*

- Rassemblement d'acteurs de la prévention : expertise et préconisations
- La CSC, l'INC et Macif-Prévention publient un *Livre Blanc*, remis aux ministères concernés
- Création d'un site web d'information grand public : www.stopauxaccidentsquotidiens.fr

Depuis 2010

- Le Collectif inter associatif de Lutte contre les Accidents de la vie Courante, le *CLAC*, candidate au titre de Grande cause nationale.
- Objectif : offrir aux AcVC une visibilité accrue auprès du grand public, des ministères, et des organismes ou associations concernées.

enquêtes ponctuelles et thématiques menées par l'InVS : enquête *Noyade*, enquête *Défenestrations*...

enquêtes ponctuelles et thématiques menées par des organismes indépendants : le SNOSM pour les accidents en montagne, l'INPES via son Baromètre Santé annuel...

les acteurs du privé et du public

LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

Des chiffres clés, peu connus

1 personne sur 5
victime d'un accident
de la vie courante

20 000 décès par an
des suites d'un AcVC

c'est **5 fois plus**
que les accidents de la route

3 **ème**
cause de mortalité
après les cancers
& les maladies de
l'appareil circulatoire
et cérébrovasculaire

chaque année, suite à un AcVC :
11 000 000 de blessés
5 000 000 de recours aux urgences
= ***15 000*** *recours par jour*
dont **1 800 000** enfants

Quels types d'accidents ?

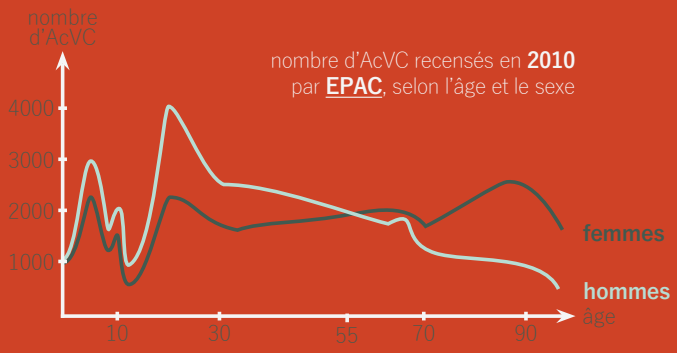

nombre d'AcVC recensés en **2010**
par **EPAC**, selon l'âge et le sexe

les hommes
sont plus à risque
que les femmes

les personnes en situation de handicap
ont plus d'accident
que la moyenne

200 000 victimes par an
dont **500 décès**
du feu ou de la chaleur

500 décès
chaque **été**
suite à une noyade

le sport : à l'origine de
20 % des accidents
de la vie courante

LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

Les enfants : population à risque n°1

- de 15 ans

1ère cause de décès des enfants

les enfants ont **2 fois plus de risque** d'être victime d'un AcVC que les adultes

1 NOYADES
2 SUFFOCATIONS
3 BRÛLURES
4 CHUTES

accidents entrainant le plus de **décès**

~ 60 % des AcVC **sont des chutes**

lors des **activités sportives & de loisirs**

+ de 50 % des AcVC **surviennent dans l'habitat**

2 accidents sur 3 sont **bénins**, sans prise en charge hospitalière

ACCIDENT TYPE

Les seniors : population fragilisée

65 ans et +

les femmes sont plus à risque que les hommes

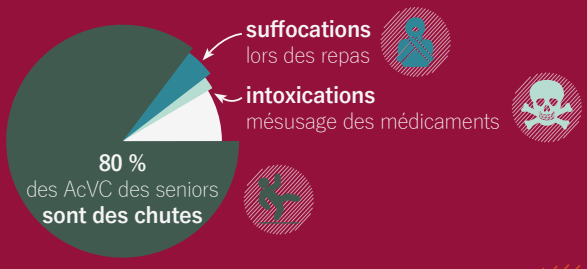

60 % des AcVC chez les seniors surviennent **dans l'habitat**

450 000 seniors chutent chaque année

10 000 décèdent

LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

Quels moyens de prévention ?

mesures de prévention déjà mises en place

taux de mortalité/an (entre 2000 et 2008)
- 2 % suite aux suffocations
- 3 % pour les noyades
- 3 % suite à une chute
pas de diminution pour les incendies

difficulté
à mettre en place
une **politique de prévention globale et pérenne**,
au vue de la
diversité et de l'hétérogénéité des accidents de la vie courante

- BILAN -

recueil de données
épidémiologiques approfondies

sécurisation des produits
pour le consommateur

campagnes de prévention
& formations aux gestes qui sauvent

préconisation
d'actions à mettre en place *

Sources principales

Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC). Résultats 2010 en France métropolitaine.
Pédrono G, Bouilly M, Thélot B. Saint-Maurice : Institut de veille sanitaire ; 2016. **& autres rapports EPAC.**

*** Livre Blanc *Prévenir les accidents de la vie courante.***
Commission de la Sécurité des Consommateurs, Institut National de la Consommation, MACIF Prévention, 2008.

Mortalité par accident de la vie courante en France métropolitaine, 2000-2008.
Y. Barry, L. Lasbeur, B. Thélot : Institut de veille sanitaire ; 2011.

Liens utiles

- Collectif inter associatif de Lutte contre les Accidents de la vie Courante.
- Le portail de la prévention des accidents de la vie courante.
- Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.
- Loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique.
- Équipe Inserm *Prévention et prise en charge des traumatismes* (IETO), en charge de l'observatoire MAVIE.
- Calyxis, Pôle d'expertise du risque, en charge de l'observatoire MAVIE.
- Résultats intermédiaires de l'observatoire MAVIE.

Une infographie réalisée par l'**observatoire MAVIE**,
étude nationale sur les accidents de la vie courante
Inserm - Université de Bordeaux - Calyxis.

Inserm · université de BORDEAUX · Calyxis PÔLE D'EXPERTISE DU RISQUE · l'observatoire MAVIE

juillet 2016

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Février à juillet 2017

02-févr	88 ans	M. Adolphe KREBS
08-févr	82 ans	Mme Madeleine DIETRICH
09-févr	90 ans	Mme Marie Antoinette KUENEMANN
09-févr	81 ans	M. Bouzid BENAISSA
15-févr	96 ans	Mme Jeanne LUTTRINGER
15-févr	81 ans	M. Rocco RICCI
16-févr	83 ans	M. Morand HIGELIN
17-févr	91 ans	Mme Marcelle WITT
17-févr	87 ans	Mme Maria IAROCCI
24-févr	86 ans	M. Fernand VOEGELI
24-févr	90 ans	M. Aimé ANDRES
26-févr	88 ans	Mme Sophie THIRY
10-mars	94 ans	Mme Caroline CALAME
10-mars	80 ans	M. Mato ORSULIC
14-mars	82 ans	M. Roger COUSIN
14-mars	88 ans	M. Egide ECKERT
22-mars	83 ans	M. Joseph DANTZER
30-mars	85 ans	M. Giuseppe FIGURA
04-avr	83 ans	Mme Nicole SCHUH
05-avr	85 ans	Mme Nicole DEUTSCH
06-avr	86 ans	M. Joseph BRAND
07-avr	81 ans	Mme Marianne MOZER
19-avr	83 ans	Mme Marlène BRUCKERT
12-avr	92 ans	M. Jules WALTISPERGER
12-avr	86 ans	M. Odette BREITMOSER
13-avr	91 ans	M. Robert TAILLARD
19-avr	89 ans	Mme Marie REINSTETTEL
24-avr	82 ans	Mme Claire MUTH
28-avr	84 ans	Mme Marie Charlotte KIEFFER
03-mai	86 ans	Mme Marie Louise DUSZNY
04-mai	88 ans	M. Raymond LEMBLE
04-mai	80 ans	Mme Marcelline BRAND
05-mai	90 ans	Mme Thérèse LEMBLE
05-mai	83 ans	Mme Josefa SUAREZ
05-mai	84 ans	Mme Micheline FRICK
05-mai	83 ans	M. André MALLER
05-mai	83 ans	M. Paul ZIMMERMANN
07-mai	83 ans	M. René SIEGLER
10-mai	84 ans	M. Charles KROPP
11-mai	89 ans	M. Gaston RUFFIO
13-mai	83 ans	Mme Jeanne PITTINI
13-mai	83 ans	Mme Juliette RISACHER
13-mai	85 ans	Mme Blanche KABBANI
14-mai	88 ans	Mme Jacqueline WOLFERSPERGER
14-mai	88 ans	M. René MAEHR
15-mai	94 ans	Mme Jeanne GERTHOFFER
16-mai	93 ans	M. Pierre MEYER
16-mai	84 ans	Mme Elvira DEL DO
17-mai	83 ans	Mme Anne GRUNENWALD
18-mai	86 ans	Mme Jeanine DAIZE
18-mai	83 ans	Mme Georgette CASTELLAZZI
19-mai	82 ans	Mme Rina ZANUTTINI
19-mai	83 ans	Mme Marie-Louise WALLIANG
20-mai	85 ans	M. Léon KRUST
20-mai	92 ans	M. Casimir ZEMET
21-mai	82 ans	Mme Ginette COUSIN
21-mai	90 ans	Mme Blanche GERBER
22-mai	89 ans	Mme Marie KOLB
23-mai	87 ans	Mme Charlotte GAZONI
25-mai	80 ans	Mme Irène GOLLY
27-mai	88 ans	M. José SANCHEZ
30-mai	83 ans	Mme Marie-Anne HABERMACHER
05-juin	85 ans	M. Joseph KIEFFER
09-juin	87 ans	M. Michel NOEL
10-juin	84 ans	Mme Jeannie HUEZ
12-juin	91 ans	M. Georges ROHMER
15-juin	80 ans	Mme Denise HEINRICH
15-juin	84 ans	Mme Jeanne DANTZER
15-juin	88 ans	Mme Marie WERMELINGER
15-juin	90 ans	Mme Marie-Thérèse PABST
17-juin	83 ans	M. Albert RUEFF
19-juin	80 ans	M. Robert MARELLI
19-juin	81 ans	Mme Marie Lucienne BRAND
19-juin	87 ans	Mme Marthe MAMBRE
22-juin	82 ans	M. Eugène BECHER
24-juin	80 ans	M. Jean-Paul PFEIFER
26-juin	101 ans	Mme Françoise LERCH
26-juin	90 ans	Mme Antoinette NINI
02-juil	81 ans	Mme Jacqueline DANTZER
04-juil	87 ans	Mme Marie Louise IMBACH
04-juil	85 ans	M. André HALLER
09-juil	84 ans	Mme Suzanne ECKES
16-juil	94 ans	Mme Alice SCHMIDTT
18-juil	85 ans	M. François MOLINA
21-juil	82 ans	Mme Liane LUTTRINGER
28-juil	85 ans	Mme Henriette BRAND

OCTOBRE 2016 À JANVIER 2017

NAISSANCES

Tony RAPALI
Le 17 octobre 2016 à THANN

Éléna DENNY
Le 06 novembre 2016 à THANN

Ilyes KENIOUCHE
Le 28 novembre 2016 à THANN

Umut-Ayaz MAZ
Le 06 janvier 2017 à MULHOUSE

Efe KARTAL
Le 10 janvier 2017 à THANN

Jeanne SEILER
Le 19 janvier 2017 à MULHOUSE

Tony RAPALI

DÉCÈS

François JAEGGE
Le 04 novembre 2016 à MULHOUSE

Luiga CASELLA
Le 04 décembre 2016 à VIEUX-THANN

Suzanne HOFFMANN
Le 14 décembre 2016 à MULHOUSE

Jean-Marie ARENDT
Le 24 décembre 2016 à THANN

Yvonne CENTLIVRE
Le 28 décembre 2016 à COLMAR

Blanche PETER
Le 09 janvier 2017 à BUSSANG

Albert WOLFF
Le 10 janvier 2017 à MULHOUSE

Sœur Marianne KEPPI

Née le 25 avril 1925 à STEINSOULTZ (Haut-Rhin), Sœur Marianne fait profession le 5 août 1944. Jeune sœur, pendant la guerre, elle se forme à l'enseignement au Couvent de RIBEAUVILLE.

A partir de 1947, elle est envoyée, comme institutrice, successivement à BISCHHEIM (1947-1964), à MOOSCH et à HOCHFELDEN (1965-1969). Toujours avec enthousiasme, elle poursuit ensuite sa mission de religieuse enseignante à l'école de filles de Vieux-Thann. Dans son rôle éducatif, elle porte sur chaque enfant un regard de confiance et de bienveillance. De 1971 à 1990, elle assure également, avec disponibilité et compétence, la direction de l'école.

A sa retraite professionnelle en 1990, elle continue à accompagner les enfants dans la catéchèse et le soutien scolaire.

En 2013, Sœur Marianne est accueillie à la Maison St-Antoine à ISSENHEIM. C'est là qu'elle décède le 24 décembre dernier.

> ETAT CIVIL

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Liste des personnes recevant la médaille d'honneur du travail à Vieux-Thann

Promotion du 1er janvier 2017

ARGENT

Monsieur BEHRA Philippe	Responsable Production
Monsieur BIHR Jean-Louis	Employé Administratif Logistique Distribution
Monsieur BOESCH André	Technicien d'Exploitation
Monsieur BOSHART André	Auxiliaire Ambulancier
Madame THIEBAUT Mandy	Conseillère en Gestion des Droits

VERMEIL

Monsieur BOSHART André	Auxiliaire Ambulancier

OR

Monsieur BOSHART André	Auxiliaire Ambulancier
Madame FANDO Sylvie	Technicien Administratif
Monsieur HUEBER Jean-Marc	Responsable Projet (Ingénieur)

GRAND OR

Monsieur BERNA Yves	Opérateur de Fabrication
Monsieur BOSHART André	Auxiliaire Ambulancier
Monsieur BOUNIOL Francis	Agent de Fabrication
Monsieur HUEBER Jean-Marc	Responsable Projet (Ingénieur)
Monsieur TOLOMIO Joël	Comptable Expérimenté

> LA MAIRIE VOUS INFORME

DON DU SANG

DATES DES PROCHAINES COLLECTES :

le 14 mars 2017
le 18 juillet 2017
le 26 septembre 2017
le 19 décembre 2017

À la salle Ste Odile de Vieux-Thann de 16h00 à 19h30.

Don du Sang · Don du Sang · Don du Sang

Contact :

M. Raymond STIMPFLING,
Président
06 83 13 68 13

Mme Yvette BRUN,
Vice-Présidente
03 89 37 88 57

AMBULANCES du VIEIL ARMAND
TAXIS agréée
33a, faubourg de Colmar
68700 CERNAY
03 89 75 42 18

LA COMMISSION COMMUNICATION VOUS INFORME

Si vous souhaitez nous transmettre vos recettes, qui seront publiées, apporter de nouvelles idées pour améliorer notre cadre de vie, ou tout simplement nous faire part de vos réussites, de vos découvertes ou de vos remarques.

La Commission Communication vous propose :
1. De remplir le formulaire ci-dessous, le mettre sous enveloppe et de le déposer à la mairie.

2. Directement, sur le site internet de notre commune
www.vieux-thann.fr dans la rubrique **contact**.

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

TELEPHONE .....

Le cas échéant :

❍ Accepte que mon nom soit publié.

❍ N'accepte pas que mon nom soit publié.

(Merci de cocher la case correspondante à votre choix)

Catégories : ❍ **recettes** ❍ **idées** ❍ **remarques** ❍ **autres**

(Merci de cocher la case correspondante à votre choix)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

C-ISI.fr

L'informatique plus facile

Service de vente, dépannage, assistance et maintenance.

Formation informatique accessible aux entreprises et aux particuliers.

4 rue du Général de Gaulle - 68800 THANN
Fax: 03 89 33 08 42 - www.c-isi.fr - info@c-isi.fr
Appelez-nous au 0 825 59 54 68

DEXERIS
conseils
Expertise comptable

" Des experts à votre écoute, proches de vous. "

Thann - Mulhouse
www.dexeris.fr

03 89 37 12 08

élagage & paysage du Haut-Rhin

15 rue Guy de Place | Zone Industrielle | 68800 **VIEUX-THANN**
Tél. **03 89 37 08 39** | Fax 03 89 37 32 45 | elagage.paysage@wanadoo.fr

Menuiserie Ebénisterie Daniel Dietrich
39 rue Henri Lebert 68800 THANN
03 89 37 44 64

Entreprise BENSAHA

Mansour
depuis 1970
1, rue Guy de Place
68800 VIEUX-THANN

Tél./Fax : 03 89 28 29 28
mansour_bensaha@orange.fr

RESTAURANT
Le Bloom
Spécialités Alsaciennes

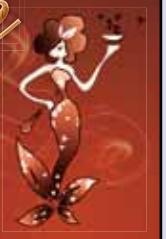

49 route de Cernay
68800 Vieux-Thann
03 89 28 16 72
lebloom@sfr.fr

Intermarché SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

CARBURANTS 24 H/24 | GAZ | PAIN PATISSERIE | POISSONERIE | POINT ARGENT

Du lundi au vendredi : 8h30 - 19h30 Non-Stop
Samedi : 8h - 19h30 h Non-Stop

RN 66 - Route de Mulhouse
VIEUX THANN

EPICEA

Insertion par l'activité économique
Chantier d'insertion

Entretien d'espaces verts

Devis gratuit au 03 89 35 70 54